

OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

MILIEU N°2 : Jardins vivriers

Outil de calcul des mesures compensatoires, Version 7.4 du 27/03/2015

FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m ²) pour ce milieu	3 271 m ²	soit 0,3271 ha	
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	0 %		
Type de milieu impacté	Zones cultivées		
Foncier disponible pour réhabilitation d'autres milieux	tous		
Date de l'impact	Avril 2021		
Date de la réhabilitation	Août 2021		
	proportion	nb de plants par m ²	nb d'espèces replantées
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%	0,5 10
Type d'opération cible 2	Recréation de récif	0%	10 15
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt mésophile	0%	2 20

RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°2 : Zones cultivées Jardins

Ratio final	0,106	ratio brut de référence : 1
-------------	-------	-----------------------------

Surface
Recréation de forêt sèche 347 m ²
Recréation de récif 0 m ²
Recréation de forêt mésophile 0 m ²

TOTAL 347 m²

Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)

A. Indicateur de valeur écologique		valeurs par défaut préconisées	Alerte facteur critique
A1 - Etat de conservation général	Bien conservé		
A2 - Importance pour la biodiversité (structurelle / géographique)	Ne participe pas		
A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Commun		
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard.	Modéré		
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports	Faible	défaut : Faible	
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Faible	défaut : Faible	
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement	Important	défaut : Important	
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Faible	défaut : Nul	
A5.1 > Flore invasive	Faible		
A5.2 > Faune invasive	Non déterminé		
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Alisée	défaut : Alisée	
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Alisée	défaut : Alisée	
A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure)	Non déterminé		
A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée	Faible	défaut : Importante	
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique		
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN		
A8.2.1 > Flore : endémisme	Absence d'espèce endémique		
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN		
A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présente)		
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA		
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'espèces rares (dont A12 : Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté)	Non		

B. Indicateur d'incidence réglementaire	
B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Non
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	EIP non-concerné
B4 - Périmètres de protection des eaux	Hors PPE

C. Niveau de perturbation	
C1. Intensité	Importante
C2. Reversibilité de l'impact	Réversible
C3. Etendue	Modérée 1000 << 10000 m ²
C4. Effets distants (échelle géographique)	Immédiat : inférieure à 50m
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à toute même fonction sur le site et non impactée	50% à 74%

OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

MILIEU N°1 : Espèces envahissantes

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m ²) pour ce milieu	14 122 m ²	soit 1,4122 ha	
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	0 %		
Type de milieu impacté	Fournés à faux mimosas, faux poivriers	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.	
Prévoir disponibilité pour la recherche d'autres milieux	oui		
Date de l'impact	juin 2021		
Date de la réhabilitation	Octobre 2021		
	proportion	nb de plants par m ²	nb d'espèces replantées
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%	0.5 10
Type d'opération cible 2	Recréation de récif	0%	10 15
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt mésophile	0%	2 20
A. Indicateur de valeur écologique			
A1 - Etat de conservation général A2 - Importance pour la connectivité (structurelle / géographique) A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sondeur) A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services paysagers A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels A5.1 > Flore invasive A5.2 > Faune invasive A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant A7.1 > Tendance pré-existante (sans perturbation extérieure) A7.2 > Réalisation de l'état de rétablissement spontané après perturbation modérée A8.1.1 > Faune : endémisme A8.1.2 > Faune : statut de conservation A8.2.1 > Flore : endémisme A8.2.2 > Flore : statut de conservation A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore) A10 > La zone est dans une ZICO / IBA A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté			
valeurs par défaut préconisées Alertes facteur critique			
B. Indicateur d'incidence réglementaire			
B1 - Concerné par la réglementation aires protégées B2 - Concerné par la réglementation espèces B3 - Concerné par la réglementation écosystème B4 - Périmètres de protection des eaux			
C. Niveau de perturbation			
C1. Intensité C2. Reversibilité de l'impact C3. Etendue C4. Effets distants (échelle géographique) C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée			

RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°1 : Fournés à faux mimosas, faux poivriers

Ratio final	0,098	ratio brut de référence : 1
Surface		

Recréation de forêt sèche	1 391 m ²
Recréation de récif	0 m ²
Recréation de forêt mésophile	0 m ²

TOTAL	1 391 m ²
-------	----------------------

Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)

OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

MILIEU N°1 : Espèces envahissantes

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2016

FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m ²) pour ce milieu	21 747 m ²	soit 2,1747 ha
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	0 %	
Type de milieu impacté	Fournés à faux mimosas, faux poivriers	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.
Prévoir disponibilité pour la recherche d'autres milieux	oui	
Date de l'impact	juin 2021	
Date de la réhabilitation	Octobre 2021	
	proportion	nb de plants par m ²
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100% 0.5 10
Type d'opération cible 2	Recréation de récif	0% 10 15
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt mésophile	0% 2 20
A. Indicateur de valeur écologique		
valeurs par défaut préconisées Alertes facteur critique		
A1 - Etat de conservation général	Secondarisé	
A1.1 - Importance pour la connectivité (structurelle / géographique)	Participe modérément	
A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Ubiquiste	
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard	Faible	
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports	Faible	défaut : Faible
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Faible	défaut : Faible
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services paysagers et esthétiques	Nul	défaut : Modéré
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Faible	défaut : Nul
A5.1 > Flore invasive	Critique	
A5.2 > Faune invasive	Non déterminé	
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Aisée	défaut : Aisée
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Aisée	défaut : Aisée
A7.1 > Tendance pré-existante (sans perturbation extérieure)	En cours de dégradation modérée	
A7.2 > Réalisation de l'état de rétablissement spontané après perturbation modérée	Importante	défaut : Importante
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A8.2.1 > Flore : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présente)	
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA	
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière	Non	
A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté	Non	
B. Indicateur d'incidence réglementaire		
B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants	
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Non	
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	EIP non concerné	
B4 - Périmètres de protection des eaux	Hors PPE	
C. Niveau de perturbation		
C1. Intensité	Importante	
C2. Reversibilité de l'impact	Réversible	
C3. Etendue	Importante 1xx>10 ha	
C4. Effets distants (échelle géographique)	Immédiat : inférieure à 50m	
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée	50% à 74%	

RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°1 : Fournés à faux mimosas, faux poivriers

Ratio final	0,027454	ratio brut de référence : 1
-------------	----------	-----------------------------

Surface
Recréation de forêt sèche 597 m ²
Recréation de récif 0 m ²
Recréation de forêt mésophile 0 m ²

TOTAL	597 m ²
-------	--------------------

Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)

OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

MILIEU N°2 : Jardins vivriers

Outil de calcul des mesures compensatoires, Version 7.4 du 27/03/2015

FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m ²) pour ce milieu	1 788 m ²	soit 0,1788 ha	
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	0 %		
Type de milieu impacté	Zones cultivées		
Foncier disponible pour réhabilitation d'autres milieux	tous	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.	
Date de l'impact	Avril 2021		
Date de la réhabilitation	Août 2021		
	proportion	nb de plants par m ²	nb d'espèces replantées
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%	0,5 10
Type d'opération cible 2	Recréation de récif	0%	10 15
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt mésophile	0%	2 20

RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°2 : Zones cultivées Jardins

Ratio final	0,110	ratio brut de référence : 1
Surface		
Recréation de forêt sèche	197 m ²	
Recréation de récif	0 m ²	
Recréation de forêt mésophile	0 m ²	
TOTAL		197 m²
Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)	

A. Indicateur de valeur écologique

	valeurs par défaut préconisées	Alerte facteur critique
A1 - Etat de conservation général	Bien conservé	
A2 - Importance pour la biodiversité (structurelle / géographique)	Ne participe pas	
A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Commun	
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard.	Modéré	
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports	Faible	défaut : Faible
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Faible	défaut : Faible
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement	Important	défaut : Important
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Faible	défaut : Nul
A5.1 > Flore invasive	Faible	
A5.2 > Faune invasive	Non déterminé	
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Alisée	défaut : Alisée
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Alisée	défaut : Alisée
A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure)	Non déterminé	
A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée	Faible	défaut : Importante
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A8.2.1 > Flore : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présente)	
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA	
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'espèces rares (dont A12 : Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté)	Non	

B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Non
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	EIP non-concerné
B4 - Périphéries de protection des eaux	Hors PPE

C. Niveau de perturbation

C1. Intensité	Importante
C2. Reversibilité de l'impact	Définatif
C3. Etendue	Modérée 1000 << 10000 m ²
C4. Effets distants (échelle géographique)	Immédiat : inférieure à 50m
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à toute même fonction sur le site et non impactée	50% à 74%